



Théâtre Saint-Varent

Salle
des
fêtes

13, 14, 20 et 21 mars à 20 h
15 mars à 15h

1ère partie



Troupe du CSC

Thérapie de monstres Café Léonard



Textes et mise en scène par
Maxime Sèdré

Spectacle d'improvisation



2ème partie

Les Saucissons de Nuit

Happy End



Ecrit par Pascal Arnaud
Mise en scène de Hélène Arnaud

CSC du Saint-Varentais

15, Place du 14 juillet - 79330 Saint-Varent - Tél. : 05 49 67 52 80
contact.saintvarent@csc79.org - saintvarent.csc79.org



MOT DU MAIRE

Suite à l'indignation d'un grand nombre d'habitants de Bouillé Saint-Varent et de Saint-Varent même, que j'ai pu rencontrer ou qui m'ont appelés, je tenais à relayer qu'un certain article de presse ne reflétait absolument pas leur ressenti au quotidien.

Leur village n'est pas le « plus laid de France », notion déjà fort subjective mais en plus, sortie de son contexte qui était ironique. La problématique évoquée des rats est connue et traitée, tout comme dans beaucoup de villages ruraux traversés par un petit cours d'eau sans assainissement collectif, cependant, la salubrité publique n'a jamais été menacée et des solutions pleinement efficaces avaient d'ailleurs été débattues à cette réunion publique.

La présence de mouches est également une réalité, engendrée par la présence d'élevages répondant pourtant à la réglementation du schéma départemental. L'année 2014 (absence de grands froids durant l'hiver) a certainement été pire puisque l'ensemble de la commune a pu vivre des épisodes de forte présence de mouches.

Les habitants de Bouillé sont donc légitimement fiers de leur village, et regrettent d'autant plus qu'une réunion de quartier réalisée pour écouter les préoccupations de chacun et essayer d'y apporter des solutions, y compris en termes d'embellissement, conduise à un tel article. Je me joins pleinement à eux et les remercie de leur réaction qui a été de remettre en place un certain nombre de moments de convivialité, leur village n'est pas le plus laid de France mais peut-être va-t-il devenir « le plus convivial ».

**Le maire,
Pierre RAMBAULT**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2015

➤ Le conseil municipal a accepté l'adhésion à la charte régionale « **Terre Saine** », afin de bénéficier d'un accompagnement technique vers le « zéro phyto » sur la commune.

➤ Une délibération a également été adoptée pour répondre à l'appel à projet de la région Poitou-Charentes relatif à « l'éclairage public et les économies d'énergies ».

➤ Le conseil municipal a validé l'échange de parcelles avec la Société

ROY, même si ces dernières ne seront pas destinées à y accueillir des stands de tir.

➤ Une subvention de fonctionnement pour le Centre Socio Culturel a été votée.



Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du conseil municipal sur le site www.saintvarent.fr - Rubrique Mairie/Action municipale

APPEL AUX DONS

Participez à l'embellissement de la commune en faisant don de vos anciens vélos. En effet, nous recherchons des cadres de vélos adultes, de préférence de courses, quel que soit l'état, pour réaliser de la décoration. Merci pour votre contribution.



CONTACT : « MAIRIE DE SAINT-VARENT »

Place de l'Hôtel de Ville - 79330 Saint-Varent - **Tél.** : 05 49 67 62 11.

ASSISTANTE SOCIALE

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu le mardi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 12h au Centre Socioculturel, sur rendez-vous.

Les rendez-vous doivent être pris uniquement à l'**Antenne Médico-Sociale** (AMS) de Thouars.

CONTACT : « ANTENNE MÉDICO-SOCIALE »

4 rue Gambetta à Thouars - **Tél.** : 05 49 68 07 33

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.

NOUVELLE SOCIÉTÉ

« **Thermi Conseil** » est un nouveau bureau d'étude thermique indépendant tout récemment installé à Saint-Varent.

Pierre-François PAGNIEZ réalise des études thermiques pour les logements neufs ou en rénovation, afin de connaître leurs performances énergétiques. C'est une garantie pour des économies d'énergie et la valorisation du bien immobilier.

CONTACT : « THERMI CONSEIL »

24 rue de la Gendarmerie

79330 Saint-Varent

Tél. : 09 54 74 89 28 - 06 77 30 15 94.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALE EN DEUX-SÈVRES



Les élections départementales auront lieu les **DIMANCHES 22 ET 29 MARS** prochain.

Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex Conseil Général). Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront ainsi tous renouvelés en mars 2015 par des conseillers départementaux. De 33 cantons actuellement, le département des Deux-Sèvres passe à 17 cantons à partir des élections. La commune de Saint-Varent fera parti du canton du **Val de Thouet**.

Mode de scrutin : les conseils départementaux sont renouvelés tous les 6 ans. Le scrutin est binominal mixte majoritaire à deux tours. Dans chacun des 17 cantons sera élu un binôme de candidats toujours composé d'une femme et d'un homme. Chacun des élus aura un remplaçant du même sexe.

Bulletins de vote : Il y aura 4 noms par bulletin : 2 hommes et 2 femmes (1 titulaire et 1 remplaçant). Lors du dépouillement des votes, les bulletins comportant des noms rayés ou panachés seront considérés comme nuls.

Conditions pour être élu

- Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.
- Pour se présenter au second tour, le binôme doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits dans le canton. Si un seul binôme remplit cette condition, le binôme ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages après lui peut se présenter au second tour. Si aucun ne remplit la condition, les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir au second tour.
- Pour être élu au second tour, la majorité relative suffit.

Quelques chiffres concernant le département : Population municipale au 1^{er} janvier 2015 : 371 583.

Nombre d'électeurs inscrits au 10 janvier 2015 : 273 520 - Nombre de bureaux de vote : 488.

INFORMATIONS : www.deux-sevres.gouv.fr

COURIR POUR AIMER LA VIE

L'Association des Paralysés de France (APF) milite activement pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité des droits et à l'exercice de leur citoyenneté.

Du **23 au 29 mars** prochain, l'APF organise la 13^{ème} édition de « **Courir pour aimer la vie** ». Cet événement permet de sensibiliser les enfants, les élus et le grand public, au handicap grâce à l'intégration par le sport et de collecter des fonds par le biais d'une course.

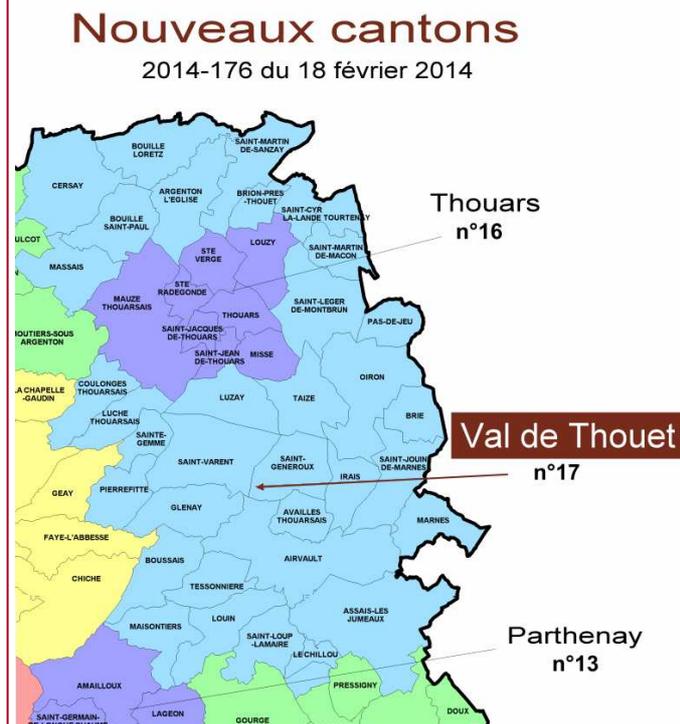
Chaque jour, une étape de course à pied sera réalisée par une équipe composée de coureurs valides ou en situation de handicap. Cette équipe ira à la rencontre des élus et des enfants, dans leur école, en partenariat avec l'USEP, le Comité Départemental Handisport et les Chamois Niortais.



Cette 13^{ème} édition débutera à Saint-Varent, le lundi 23 mars. L'équipe interviendra à l'école élémentaire La Joyette pour une sensibilisation auprès des enfants, puis partira vers 10h30 à la rencontre de l'école de Luché Thouarsais. Pour l'organisation de cette manifestation, le stationnement et la circulation risquent d'être perturbés.

CONTACT : « ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE - DÉLÉGATION DES DEUX-SEVRES »

171 avenue de Nantes - 79000 Niort - Tél. : 05 49 73 52 14 - <http://dd79.blogs.apf.asso.fr>



COMM'GÉNÉRATIONS

Voici les animations du mois de mars, proposées par le Comm'GénérationS, du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Ces animations sont à destination des personnes retraitées.

Date	Horaire	Animations	Lieu	Tarif
Jeudi 12	14h30	Mémoire'Aérobic	Salle des associations - Ste Gemme	1 €
Vendredi 13	14h30	Théâtre : « Sunamik Pigialik »	Théâtre de Thouars	6 €
Mardi 17	14h45	Mini Loto : petits lots à gagner	MARPA de Cersay	Gratuit
Mardi 24	15h00	Karaoqué : chansons	CIAS de Saint-Varent	Gratuit
Lundi 30	14h30	Connaissance du monde : La Russie éternelle	Théâtre de Thouars	4 €

L'inscription est **obligatoire**. Si vous n'avez pas de moyen de transport, il est possible d'aller vous chercher, moyennant une participation de 2,40 €. **CONTACT** : **Elisabeth** et **Jessica** au 05 49 67 38 89 ou 05 49 67 38 91.



Citation

« L'eau renversée est difficile à rattraper ».

Proverbe chinois

LE NOVIHÉRIA est le bulletin municipal rédigé par les membres de la commission « **Information et Communication** ». Ce bulletin mensuel permet de diffuser, les informations relatives à la vie locale.

Afin d'éditer le maximum de renseignements, les différentes associations sont invitées à communiquer leurs actualités.

Pour le bulletin du mois d'**avril**, toutes informations devront être transmises avant le **16 mars 2015**.

MAIRIE : Tél : 05 49 67 62 11

Courriel :

villesaintvarent@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE :

Tél : 05 49 67 54 41

Courriel :

bibliothequestvarent@wanadoo.fr



ET SI ON SORTAIT...

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 MARS - Salon des Vendeurs à Domicile Indépendants, à la salle des fêtes - Plusieurs exposants seront présents pour présenter des produits d'entretien, bijoux, vêtements, bougies, décorations... Salon ouvert de 14h à 18h (samedi) et de 14h à 17h (dimanche).

CONTACT : Cathy ROUSSEAU - Tél : 06 30 47 75 10.

MERCREDI 11 MARS - "RACONTE-MOI...L'OURS" - à 16h30, à la médiathèque municipale. « Je peux être blanc, brun ou noir. Je suis un gros animal. Je peux faire peur ou être tout en douceur. Qui suis-je ? ». Des histoires surprenantes pour découvrir cet animal impressionnant. Pour faire connaissance, venez accompagné de votre peluche préférée. Animation gratuite, sur réservation.

RÉSERVATIONS : Médiathèque municipale - Tél : 05 49 67 54 41 -

Courriel : bibliothequestvarent@wanadoo.fr



SAMEDI 14 MARS - LÂCHER DE TRUITES - en rivière. Organisé par la « **Société de Pêche Le Chevesne** ».

CONTACT : Tél : 06 72 73 80 14 ou 06 84 80 85 70.



SAMEDI 21 MARS - DÎNER DANSANT - à la salle Paul Réau, à Glénay. 22,00 €/personne. Organisé par l' « **USSV** ».

CONTACT : Frédéric DUPUY - Tél : 05 49 96 66 92, après 20h.

SAMEDI 4 AVRIL - PÊCHE À LA TRUITE - à l'étang de Bouillé Saint-Varent, de 8h à 13h, uniquement pour les Sociétaires du Chevesne. Possibilité de ventes de cartes sur place. Cartes journalières non autorisées. Organisée par la « **Société de Pêche Le Chevesne** ».

CONTACT : Tél : 06 72 73 80 14 ou 06 84 80 85 70.



JEUDI 9 AVRIL - COLLECTE DE SANG - de 16h30 à 19h30, à la salle Léonard de Vinci. Pour un premier don, une pièce d'identité est obligatoire. Organisée par l' « **Amicale des Donneurs de Sang de Saint-Varent** ».

DU 21 AU 26 AVRIL - 14^{ème} festival de l'ARTJOYETTE - Le festival se développe et se diversifie avec un programme destiné à tous les publics. Rencontres, ateliers, concerts, spectacles avec une cinquantaine d'artistes de 13 compagnies professionnelles. Découvrez très prochainement le détail du programme.

Festival des arts vivants

Artjoyette

23 au 26 avril 2015
Saint-Varent (79)